



Comité économique et social européen
Groupe des travailleurs

Déclaration sur le projet de conclusion d'un traité international

Vu les intentions du Conseil, appelé à se réunir ce 30 janvier 2012,

le président du Groupe des travailleurs du Comité économique et social européen, au nom du Groupe,

- constate que la situation économique de l'Union européenne s'aggrave et que le chômage s'accroît, frappant en particulier les jeunes ;
- souligne que les mesures d'austérité touchent toujours injustement ceux qui n'ont aucune responsabilité dans la crise – en particulier les plus faibles – et qu'elles vont surtout entraîner une récession qui ne fera qu'aggraver encore la situation ;
- appelle le Conseil à commencer par contrecarrer les spéculateurs, lesquels prennent en otage les États, c'est-à-dire les peuples ;
- exige notamment :
 - l'introduction des euro-obligations et de la taxation sur les transactions financières,
 - l'attribution d'un rôle plus large à la Banque centrale européenne afin de promouvoir la croissance et l'emploi,
 - la signature d'un «pacte européen» pour la croissance et l'emploi,
 - la mise en place d'une gouvernance donnant une seule voix à l'euro,
 - l'instauration au-delà de l'union monétaire, d'une véritable union économique, sociale et fiscale fondée sur la solidarité entre États;
- relève que dans sa résolution du 18 janvier 2012 sur les conclusions de la réunion du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011, le Parlement européen exprime des doutes quant à la nécessité d'un tel accord intergouvernemental et souligne que seule la méthode communautaire peut faire évoluer l'Union monétaire vers une véritable Union économique et budgétaire. Le Groupe des travailleurs regrette toutefois que le Parlement, alors qu'il énonce une série d'inquiétudes parfaitement justifiées, ne blâme pas plus fermement le Conseil pour cette façon inappropriée de procéder ;
- s'associe pleinement à la déclaration adoptée par le Comité de direction de la Confédération européenne des syndicats ce 25 janvier 2012 et considère, comme la CES, que ce nouveau traité va affaiblir l'Europe au lieu de la redresser et qu'il va saper encore davantage la confiance de la population en l'intégration européenne ;
- se déclare solidaire de l'action des travailleurs belges précisément programmée pour ce lundi 30 janvier, en front commun, par les trois organisations syndicales belges représentées au CESE. Il rappelle que cette action traduit, comme d'autres actions menées dans d'autres États membres, la légitime indignation de ceux à qui on va encore faire payer, après le coût des fautes de financiers, la facture des erreurs de gouvernance.

Le Groupe des travailleurs du Comité économique et social européen réaffirme son engagement pour une Europe sociale, forte, durable et porteuse d'espoir pour ses citoyens. Il poursuivra son combat dans ce sens, avec la Confédération européenne des syndicats et les confédérations syndicales nationales.

Bruxelles, le 26 janvier 2012
Georges Dassis

FR